

Ville de Saint-Brieuc
Côtes d'Armor

Direction Etudes et opérations de l'Espace Public

Dossier suivi par A. ELOY

☎ : 02 96 62 56 79

@ : aeloy@saint-brieuc.fr

N/Réf : AE - CP

Comité d'Animation de Robien

Place Octave Brilleaud

22 000 SAINT-BRIEUC

Objet :

Messieurs les Co-Présidents,

Suite à la réunion de concertation qui s'est tenue le 26 juin dernier et à la réception de votre courrier du 25 juillet, je tenais à vous transmettre les avancées de ce dossier.

Concernant votre demande de réduction de l'emprise du parking aérien en déplaçant la gare routière qui se situe au rez de chaussée, nous avons fait étudier cette question par les services de Saint-Brieuc Agglomération.

Il en ressort, qu'au vu du nombre de bus scolaires en arrivée et en départ à la gare sur des créneaux restreints (environ 30 min le matin et le soir), du volume des voyageurs scolaires concernés (800 à 1000 enfants) et du trafic supplémentaire prévisible au regard de la nouvelle offre de transport par autocars à venir, il est nécessaire d'avoir une gare routière complémentaire au Sud.

La configuration des quais prévue dans le projet est la plus accessible et sécurisée pour la montée des voyageurs, et en particulier ici les enfants car elle permet un meilleur alignement du véhicule par rapport au quai.

Nous vous transmettons en pièce jointe l'étude de sol menée par Fondasol.

De nouvelles mesures ont été effectuées en juillet 2015 qui confirment et consolident les précédents résultats.

Comme convenu lors de notre dernière réunion une étude de circulation est lancée pour évaluer les impacts d'une mise à sens unique de l'extrémité du bd Carnot. Les résultats seront connus en octobre.

Au mois d'Aout, la concertation avec l'association Vélo Utile s'est poursuivie sur la thématique cyclable du PEM.

S'agissant de l'appel à projets opérateurs, le processus suit son cours, selon la méthode que nous vous avons présentée au premier semestre, à savoir un appel à candidatures sur la base d'un cahier des charges comprenant les recommandations élaborées collectivement puis une phase dialogue avec 3 candidats retenus et ensuite le choix et la mise au point du programme. L'avis d'appel à concurrence sera publié autour du 24 septembre, afin d'être en mesure de sélectionner les candidats en novembre.

Les discussions avec SNCF sur le périmètre et les modalités de la consultation se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois d'août dernier.

Concernant le processus de sélection, nous envisageons de réunir un comité de pilotage réunissant les acteurs du projet dont un membre désigné par votre comité si vous le souhaitez.

Concernant l'organisation de réunions de concertation, je vous confirme que nous mettrons très

prochainement en place des ateliers sur les mois d'octobre à décembre 2015. Cela permettra d'échanger sur les solutions à mettre en œuvre en phase chantier pour préserver au mieux la vie du quartier ainsi que sur la future organisation du stationnement.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Co-Présidents, l'expression de ma considération distinguée.



Marie-Claire DIOURON
Première Adjointe au Maire
en charge de la Rénovation Urbaine, de l'Habitat,
de l'Aménagement de l'espace public
et de la Coopération Intercommunale